

Le 21 février 2006

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de modalités tarifaires et de conditions de service  
liées à l'autoproduction d'électricité  
Dossier Régie : R-3551-2004  
Notre dossier : R000124 FÉ

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec Distribution avise la Régie qu'elle n'a aucun commentaire à émettre à l'égard des demandes de frais déposées par les intervenants dans le dossier mentionné en titre.

Le Distributeur s'en remet donc à la Régie pour l'évaluation du caractère raisonnable des demandes à la lumière de la pertinence et de l'utilité des interventions.

Croyant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

/mb

c.c.: Intervenants